

DELIBERATION N° 06-25 DU 30 NOVEMBRE 2006
RELATIVE A L'ASSISTANCE A LA GESTION DES SUBVENTIONS
POUR LA MAITRISE DES POLLUTIONS LIEES AUX EFFLUENTS D'ELEVAGE
DANS LE CADRE DE LA FIN DU PMPOA 2

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Vu la délibération n° 06-16, approuvant le IX^{ème} programme de l'agence pour la période 2007-2012

DELIBERE

Article unique

Le Conseil d'Administration mandate le Directeur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour négocier avec le CNASEA la convention permettant de mettre en œuvre l'assistance à la gestion des subventions pour la maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage au titre de l'année 2007.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Président
du Conseil d'administration,



Bertrand LANDRIEU